

Boralex annonce l'élection de ses administrateurs

Montréal (Québec), le 6 mai 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) annonce que les candidats aux postes d'administrateurs proposés à l'élection dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 9 mars 2015 ont été élus administrateurs de Boralex. Les résultats détaillés du vote lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue plus tôt aujourd'hui figurent ci-dessous.

Tous les candidats proposés par la direction ont été élus par vote à main levée. Les procurations reçues par la direction pour l'élection des administrateurs se sont établies comme suit :

Candidat(e)	Votes pour		Abstention	
	#	%	#	%
Patrick Lemaire	36 355 598	99,18	301 926	0,82
Germain Benoit	36 356 323	99,18	301 201	0,82
Alain Ducharme	36 632 622	99,93	24 902	0,07
Robert F. Hall	36 332 566	99,11	324 958	0,89
Edward H. Kernaghan	36 630 737	99,93	26 787	0,07
Richard Lemaire	36 022 952	98,27	634 572	1,73
Yves Rheault	36 356 298	99,18	301 226	0,82
Alain Rhéaume	36 366 199	99,21	291 325	0,79
Michelle Samson-Doel	36 634 837	99,94	22 687	0,06
Pierre Seccareccia	36 347 389	99,15	310 135	0,85

Les résultats finaux du vote sur toutes les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle tenue plus tôt aujourd'hui seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. Employant environ 250 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. À l'heure actuelle, la Société exploite au Canada, en France et aux États-Unis une base d'actifs de plus de 1 140 MW de laquelle environ 970 MW sous son contrôle. De plus, Boralex développe, seule ou avec des partenaires, plusieurs projets énergétiques dont plus de 140 MW seront mis en service d'ici la fin de 2017. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son

industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com